

Dénomination  
**SERVICE DE L'EAU DE PORTES EN VALDAINE**

**DELIBERATION n° 01-2021  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020  
M49

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés :  
Votes : 10 Pour : 10 Abstention : 01  
Date de la convocation : 08 mars 2021  
Séance du : 15 mars 2020

Le Conseil Municipal, réuni pour raison sanitaire à huis clos, voté à l'unanimité, sous la présidence de M. Jean-Bernard CHARPENEL, délibérant sur le compte administratif du Service de l'Eau de l'exercice 2020, dressé par M. CHARPENEL JB., Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		2 593,47 €		41 761,54 €		44 355,01 €
Opérations de l'exercice	45 896,30 €	40 554,39 €	5 257,60 €	64 822,36 €	51 153,90 €	105 376,75 €
Totaux	45 896,30 €	43 147,86 €	5 257,60 €	106 583,90 €	51 153,90 €	149 731,76 €
Résultat exercice 2020	-5 341,91 €			59 564,76 €		54 222,85 €
Résultat de clôture	-2 748,44 €			101 326,30 €		98 577,86 €

Besoin de financement

Excédent de financement

Restes à réaliser

60 000,00 €

Besoin de financement

Excédent de financement des restes à réaliser

41 326,30 €

Besoin total de financement

Excédent total de financement

38 577,86 €

2) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

au compte 1068 investissement

-2 748,44 €

au compte 002 Déficit de l'exercice reporté

3) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

4) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

5) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Mmes ARSAC Pascal - ASTIER Marielle - PERRIN Marie-Josèphe - RENARD Brigitte  
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian - CHARPENEL Aurélien - COEUILLET Christophe - DI BENEDETTO Vincent - VERNERET Jacques -  
Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

Pour expédition conforme, le Maire, Jean-Bernard CHARPENEL

Envoyé en préfecture le 16/03/2021

Reçu en préfecture le 16/03/2021

Affiché le 16/03/2021

ID : 026-212602510-20210315-01\_2021-DE

